



## Fermeture de deux portes dans un square

-----  
Par Dark

Bonjour, (je ne sais pas si c'est le bon endroit)

Dans un square, on a décidé (je suppose le bailleur) de fermer deux portes menant à l'extérieur ...

Le problème c'est qu'ils avaient déjà fermé ces portes et à cause des montées en pente inutile, ça a causé des problèmes à ma mère qui a des difficultés pour marcher et cela pendant une très longue période ( au moins 5 ans avant qu'il rouvre encore, pour soi disant des problèmes de jeunes qui faisaient des trucs pas net).

Le problème est que la condamnation des portes causera du tort une fois de plus à toute personne ayant des problèmes de marche ... Et encore pour les même raisons !

Y a t-il un moyen pour empêcher la fermeture de ces portes ?

Je vous remercie de m'avoir lu et j'espère que vous y trouverez une solution,

Bien à vous,

Dark

-----  
Par isernon

bonjour,

qui est le propriétaire du square

le propriétaire du square peut décider de fermer les portes, lorsqu'on installe une porte, c'est pour avoir la possibilité de l'ouvrir mais également de la fermer.

à Paris, par exemple les squares et jardins ont des horaires d'ouverture et de fermeture.

En cas de nuisances, le propriétaire du square peut en décider la fermeture totale ou partielle.

salutations

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faut identifier qui est propriétaire de ce square et lui demander les horaires d'ouvertures des portes. Ensuite votre mère pourra se déplacer en fonction de ces horaires.

-----  
Par janus2

Bonjour,

De quel type de square est-il question ici ?

-----  
Par Dark

C'est un grand square avec plusieurs quartiers résidentiels (entre 30 et 40 bâtiments sur plusieurs étages(au moins 4 allant à 8 je pense)

Le truc c'est qu'ils ont décidé de la fermeture du jour au lendemain ... aujourd'hui ils nous ont annoncé que demain il y aurait fermeture...

Il s'agit d'une fermeture définitive jusqu'au bon vouloir du propriétaire du square (je ne sais qui c'est, je pense que c'est le bailleur)...

C'est un système de porte s'ouvrant avec un badge ... seul les détenteurs du badges peuvent rentrer

-----  
Par Dark

PS : c'est un bailleur de logement social

-----  
Par yapasdequoi

Si vous n'êtes pas résident dans ces logements, vous n'avez pas le droit de traverser cette propriété privée, il faut passer ailleurs.

-----  
Par Dark

Bien sûr ma mère et moi nous sommes résidents et nous avons un badge ...

-----  
Par yapasdequoi

Si vous avez un badge, vous pouvez donc passer par ces portes et la fermeture ne vous gêne pas !

Ou alors vous avez mal expliqué le problème.

-----  
Par Dark

Les portes peuvent être ouvertes avec un badge mais on va condamner les portes en les bloquant ... et alors badge ou pas, on ne peut pas passer ...

-----  
Par yapasdequoi

Alors écrivez un courrier au bailleur.

Une pétition signée par de nombreux locataires peut être utile.